

Ouverture de la séance du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Vendredi 2 avril 2021

Discours de Georges Siffredi,

Président du Département des Hauts-de-Seine

Mes chers collègues,

Avant de passer à l'ordre du jour, j'aimerais d'abord, au nom de notre assemblée, souhaiter la bienvenue à notre nouveau Directeur général des services, Jérôme Dian, qui a pris ses fonctions hier, et qui participe, ce matin, à sa première séance du Conseil départemental.

Diplômé d'une maîtrise de mathématiques pures et de l'Ecole nationale des impôts, il a occupé plusieurs postes à responsabilités à la direction des finances publiques du ministère des Finances. Promu Inspecteur des finances en 2014, il a réalisé de nombreuses missions de conseil et d'assistance stratégique auprès du gouvernement et du Premier ministre, notamment dans les secteurs des nouvelles technologies, des infrastructures, de l'énergie et du logement.

Bienvenue dans notre Département des Hauts-de-Seine, cher Jérôme Dian : je suis persuadé que, fort de cette expérience – complétée par une connaissance du monde de l'entreprise acquise dans les fonctions que vous avez occupées depuis 2018 au sein d'une société de conseil financier – vous saurez mettre votre dynamisme, vos qualités humaines et vos compétences professionnelles au service de notre collectivité et des Alto-séquanais, pour relever les défis, nombreux, qui sont devant nous.

Précisément, mes chers collègues, après la tenue du débat d'orientation budgétaire en février dernier, le projet de budget primitif pour 2021, que nous examinons aujourd'hui, est marqué par une double ambition : la solidarité, et l'attractivité.

Ambition de solidarité d'abord, puisque le budget consacré à l'action sociale atteint un niveau inédit de 909 M€ de crédits, en augmentation de plus de 39 M€ par rapport à 2020, hors dépenses liées à la progression du RSA (+ 7,4 M€) et à la crise sanitaire (pour laquelle nous prévoyons encore 11,5 M€ en 2021).

Plusieurs exemples majeurs témoignent du volontarisme de notre politique sociale, et notamment :

Pour les personnes âgées, la réduction du reste à charge des bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie à domicile, dans le cadre de la revalorisation salariale des aides à domicile des services d'aide et d'accompagnement à domicile (à hauteur de 5 M€).

Pour le handicap, le financement de places supplémentaires en structures spécialisées, et la réduction du reste à charge des allocataires de la Prestation de compensation du handicap (2 M€).

2021 marquera aussi le lancement opérationnel de projets interdépartementaux particulièrement innovants :

- Le foyer dédié aux troubles autistiques, très attendu par les familles ;
- Les deux groupements d'intérêt public, pour l'insertion et pour l'autonomie.
- L'Institut du psychotraumatisme de l'enfant, porté avec le centre hospitalier de Versailles.

Au-delà de l'action sociale proprement dite, cette exigence de solidarité est aussi présente dans les grands domaines de l'action départementale, lorsque celle-ci permet de maintenir le lien social, de garantir l'égalité des chances, de favoriser la réussite et l'épanouissement de chacun, ou d'assurer, plus largement, la cohésion territoriale.

Je pense notamment à notre politique éducative, qui veille à ce que chaque collégien puisse avoir accès à la culture, aux sports, à la connaissance, comme le « Pass+ » en témoigne, avec un effort budgétaire de 3,7 M€.

Je pense à la politique dédiée à la jeunesse, avec le nouveau plan d'actions dont j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer les enjeux, et qui entend accompagner les jeunes vers la réussite, avec des moyens renforcés.

Je pense, enfin, à notre politique sportive et culturelle, qui permet de démocratiser l'accès aux activités sportives, de soutenir le sport de haut niveau et de rapprocher le public de l'art et de la culture.

En 2021, 11,6 M€ seront consacrés aux actions sportives, et 33,2 M€ à nos dispositifs culturels.

La solidarité départementale s'exprime également lorsque nous soutenons les différents acteurs du territoire, et tout particulièrement les communes, à travers les contrats de développement qui représentent, en 2021, 26,9 M€ en fonctionnement et 38 M€ en investissement. Ce soutien local contribue aussi à la relance et au dynamisme des Hauts-de-Seine.

L'ensemble de ces mesures ne bride pas pour autant notre capacité à mobiliser des moyens particulièrement ambitieux pour l'attractivité, source indispensable de croissance et d'emplois, dont nous avons d'autant plus besoin dans cette période d'incertitudes et de difficultés.

En 2021, 581 M€ d'investissements (contre 401 M€ réalisés en 2020) seront déployés, avec trois objectifs majeurs :

- Préparer l'avenir du territoire et de ses habitants, en particulier les plus jeunes ;
- Améliorer le quotidien de nos concitoyens et leur cadre de vie ;
- Valoriser le patrimoine départemental.

En 2021, 156 M€ seront dédiés aux mobilités (87 M€ aux transports et 69 M€ aux infrastructures routières).

Plus de 82 M€ seront consacrés aux travaux dans les collèges, avec une part significative de 25,4 M€, pour les contrats de performance énergétique.

25 M€ seront investis en faveur de nos équipements culturels, et 20 M€ pour nos infrastructures sportives.

150 M€ d'autorisation de programme et, dès cette année, 15 M€ de crédits de paiement seront destinés au nouveau dispositif « Quartiers d'avenir », au service de la rénovation urbaine.

Enfin, un budget de 25,5 M€ sera mobilisé pour le patrimoine vert et les circulations douces.

Vous le voyez, mes chers collègues, malgré une année 2020 qui aura été, sans aucun doute, l'année la plus difficile que notre Département ait eu à connaître depuis sa création, nous poursuivons notre politique ambitieuse, au service des habitants et du rayonnement des Hauts-de-Seine : c'est le sens du budget que nous examinons aujourd'hui, en parfaite cohérence avec nos engagements.

Nous allons maintenant passer à l'ordre du jour.